

Séminaire de lancement

de l'édition méditerranéenne du
“Manuel pour l'établissement de politiques de migration de main-
d'œuvre efficaces”
de l'OSCE – OIM - OIT

à Rabat, Maroc, 12-13 décembre 2007

Note conceptuelle (12.7.2007)

Les migrants en général et les travailleurs migrants en particulier, sont des acteurs du développement, à la fois dans les pays de destination et d'origine. Ils contribuent au progrès des pays hôtes grâce à leurs compétences, travail, connaissances et initiatives. Ils sont également des acteurs importants du développement de leurs pays d'origine grâce aux transferts de fonds et au retour de talents, améliorant ainsi le capital humain et les économies locales. Côté demande, la migration de main-d'œuvre est devenue une caractéristique essentielle qui permet aux pays industrialisés de relever les défis économiques, ceux du marché du travail et de la productivité dans une économie mondialisée. De nos jours, la migration sert d'instrument d'ajustement en termes de compétences, démographique et de composition sectorielle des marchés de l'emploi nationaux et régionaux. Elle fournit les réponses aux besoins en compétences et en ressources humaines qui évoluent rapidement et qui découlent des progrès technologiques, des changements des conditions de marché et des transformations industrielles. Dans les pays à populations vieillissantes, la migration offre un potentiel de renouvellement de la main-d'œuvre qui accuse un repli, de même qu'elle injecte des travailleurs plus jeunes et un dynamisme accru, de l'innovation et de la mobilité dans la population active. Les migrants occupent souvent des emplois cruciaux rejetés par les ressortissants des pays concernés, et leur présence, activité et initiative créent des emplois supplémentaires. Leurs contributions aux systèmes de sécurité sociale permettent d'équilibrer les comptes nationaux dans toute une série de pays. Les initiatives publiques / privées de renforcement des capacités et d'accroissement de l'employabilité des migrants peuvent renforcer encore davantage ces contributions, à la fois pour les entreprises et la société dans son ensemble.

La migration est de plus en plus reconnue comme étant un atout et un stimulant pour le développement. Renforcer ces contributions constitue un impératif politique pour les gouvernements à la fois des pays d'origine et de destination. Il est nécessaire de reconnaître et de gérer les pressions très réelles de l'offre et de la demande qui régissent la mobilité de la main-d'œuvre à l'échelon mondial si l'on souhaite réglementer efficacement les migrations de main-d'œuvre. Ceci est particulièrement important dès lors que les pressions migratoires “côté offre” sont le résultat du manque d'emplois appropriés et décents dans les pays d'origine. Dans l'intervalle, la détérioration des conditions environnementales due à une utilisation non viable des terres, aux changements climatiques et autres facteurs, amenuisent les ressources de base dont dépendent les communautés agricoles pour subvenir à leurs besoins, obligeant ainsi les populations à migrer pour assurer leur survie.

Le dialogue et la consultation au plan international sur la question de la migration se sont de plus en plus concentrés sur l'identification *d'approches communes et de moyens de coopération entre les Etats* dans la gestion de ce qui est, par définition, un phénomène requérant une coopération internationale. Au cours des dernières années, le dialogue régional sur la migration entre l'Europe et l'Afrique et les régions du Caucase et d'Asie Centrale a permis de dégager des approches communes. Les conférences qui se sont récemment tenues à

Rabat en juillet et à Tripoli en novembre 2006 ont réuni les représentants de pays européens et africains ainsi que les institutions internationales et régionales concernées afin d'élargir la coopération sur la gestion de la migration et le développement.

De plus en plus, les femmes migrantes deviennent des acteurs importants des transformations économiques qui interviennent dans leurs sociétés d'origine. Par conséquent, il est important que les décideurs politiques prennent davantage conscience du rôle déterminant que jouent les femmes dans les migrations de main-d'œuvre et les problèmes particuliers que soulève leur migration. Ils devraient aussi veiller à ce que la dimension 'genre' de la migration de main-d'œuvre soit intégrée dans les politiques applicables à la fois dans les pays d'origine et de destination.

Les gouvernements aux deux extrémités du spectre de la migration augmentent leurs capacités réglementaires afin de gérer la mobilité de la main-d'œuvre au bénéfice mutuel des sociétés, des migrants et des Etats. Nombre d'entre eux se tournent de plus en plus vers les organisations internationales et régionales pour bénéficier de l'assistance d'experts dans la formulation de politiques efficaces en matière de migration de main-d'œuvre.

Pour apporter leur contribution à la formulation de politiques, au renforcement des capacités et à une mise en œuvre efficace de mesures dans le domaine de la migration, l'OSCE, l'OIM et l'OIT ont collaboré dans l'élaboration d'un *manuel sur les migrations de main-d'œuvre* exhaustif. Ce manuel contient des modèles de politiques, des directives pratiques et exemples de bonnes pratiques de la région méditerranéenne et d'autres pays de la zone OSCE confrontés à des défis similaires en termes gestion de la migration. Il devrait constituer une valeur ajoutée par rapport aux dialogues régionaux et internationaux en cours.

Séminaire de lancement

Dans le but d'apporter leur contribution au dialogue international en matière de coopération et de soutenir la mise en œuvre effective des politiques de migration nationales, l'OSCE, l'OIT et l'OIM organisent un *séminaire de lancement* de deux jours afin de présenter les politiques et pratiques décrites dans le *manuel sur les migrations de main-d'œuvre*, en tant que modules d'une démarche exhaustive, coopérative et équilibrée de la gestion des migrations de main-d'œuvre. L'objectif du manuel et du débat qui sera engagé lors du séminaire de lancement est de contribuer aux structures de dialogue d'ores et déjà existantes entre les parties.

Objectifs

Le principal **objectif** du séminaire est le renforcement du dialogue et de la coopération entre les pays participants membres de l'OSCE et les pays des rives Nord et sud de la Méditerranée sur la reconnaissance des avantages mutuels que représente la migration régulière, la formulation de politiques efficaces en matière de migration de main-d'œuvre dans les pays d'origine, de transit et de destination, la réduction de la migration irrégulière et la promotion d'un traitement équitable et de l'intégration des migrants grâce à l'échange de bonnes pratiques et d'approches novatrices.

Les objectifs spécifiques du séminaire sont les suivants :

- 1) Présentation du manuel en tant qu'outil politique pour les praticiens gouvernementaux et les partenaires sociaux
- 2) Examen des principales lignes contenues dans le manuel
- 3) Facilitation des échanges entre les pays participants en termes de préoccupations et d'expériences
- 4) Examen des possibilités de mise en œuvre de modèles pratiques dans les pays participants

- 5) Promotion du dialogue et mise en réseau de coopération des pays participants et des partenaires

Pays invités

Sont invités à participer à ce séminaire :

Pour les pays du Sud-est de la Méditerranée : **l'Algérie, l'Egypte, Israël, le Liban, la Libye, la Jordanie, le Maroc, la Tunisie et la Syrie** et pour la rive Nord, **la France, la Grèce, l'Italie, Malte, le Portugal et l'Espagne**. D'autres pays membres de l'OSCE seront également invités à participer au séminaire.

Participation

Les hauts fonctionnaires des Ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et du Travail sont invités à participer ainsi que les représentants de syndicats et d'associations patronales, notamment des Etats membres méditerranéens de l'OSCE et les Partenaires Méditerranéens pour la Coopération.

30 délégués de pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée seront sponsorisés : chaque pays sera représenté par 2 ou 3 représentants gouvernementaux, 1 représentant du patronat et 1 représentant de la fédération syndicale.

5 experts seront également sponsorisés.

Les pays invités peuvent désigner jusqu'à deux participants supplémentaires à leurs frais.

Les participants des pays de la rive Nord de la Méditerranée couvriront eux-mêmes leurs frais

Programme

Le programme se déroulera sur deux jours et demi. L'ordre du jour comprendra deux présentations en plénière et un débat sur des sujets choisis et tirés du manuel et du contexte méditerranéen. Plusieurs séances de discussions en groupes seront prévues pour faciliter la pleine participation et examiner plus en détail les aspects liés aux sous-thèmes.

Résultats attendus

- 1) Connaissances et capacités accrues des décideurs des pays participants.
- 2) Disposition à utiliser le manuel lors de la définition et de l'examen des politiques et pratiques nationales.
- 3) Intérêt exprimé dans le dialogue et la coopération entre les pays et partenaires participants.
- 4) Identification de plusieurs sujet ou problèmes communs pour approfondir le dialogue et les échanges régionaux.

Principaux sujets :

- Migration et développement
- Raisons motivant la migration : facteurs d'incitation et effet d'attraction / considérations en matière d'offre et de demande en main-d'œuvre
- Migration induite par des effets environnementaux et ses liens avec les pressions en matière de migration de main-d'œuvre
- Cadre juridique international pour la protection des travailleurs migrants
- Politiques dans les pays d'origine visant à optimiser les bénéfices d'une migration de main-d'œuvre organisée
- Politiques dans les pays de destination visant à évaluer la demande en main-d'œuvre et réglementer la migration de main-d'œuvre
- Politiques en matière de migration de travail sensibles à la dimension 'genre'
- Mesures visant à prévenir ou à réduire la migration de main-d'œuvre irrégulière
- Coopération internationale sur la migration de main-d'œuvre

Grandes lignes des discussions thématiques

Thème 1 : Migration et développement

Cette partie documentera les contributions que les migrants apportent en termes de compétences, de travail, de connaissances et d'initiatives au progrès des pays de destination et aux pays d'origine grâce aux transferts de fonds effectués, au retour de talents et à la création de commerces et d'entreprises. Des modèles concrets sur la manière de mieux soutenir les contributions des migrants au développement seront examinés.

Thème 2 : Raisons motivant la migration : facteurs d'incitation et effet d'attraction

Examen des nombreux facteurs qui régissent la migration dans, à travers et à partir des pays de la région, notamment les pressions en termes d'offre et de demande en main-d'œuvre, ainsi que d'autres facteurs, y compris la dégradation de l'environnement et les conditions sociales et politiques. L'attention sera axée sur les politiques et les pratiques destinées à améliorer les perspectives d'embauche et d'emplois décents tout comme des pratiques environnementales viables, à la fois dans les pays d'origine et de destination.

Thème 3 : Migration induite par des effets environnementaux et ses liens avec les pressions en matière de migration de main-d'œuvre

Débat sur le rôle des facteurs environnementaux en termes de facteurs d'incitation pour les migrants. Examen initial des liens entre les changements environnementaux, la désertification, la rareté de l'eau, la perte des moyens de subsistance, la performance économique et la migration (forcée). Cette session sera axée sur les initiatives de recherche en cours dans ce domaine et dans la région méditerranéenne, les méthodes utilisées, les résultats préliminaires et scénarios potentiels.

Thème 4: Cadre juridique international pour la protection des travailleurs migrants

Les présentations et le débat plancheront sur la pertinence des normes internationales – en particulier les conventions des Nations-Unies et de l'OIT – pour renforcer les législations et pratiques nationales en termes de réglementation de la migration de travail, notamment pour garantir la protection des droits humains fondamentaux et des droits professionnels des travailleurs migrants. Les instruments régionaux du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et le Cadre Stratégique pour une Politique Migratoire en Afrique seront également mentionnés.

Thème 5: Politiques relatives à la migration de main-d'œuvre dans les pays d'origine

Le débat portera sur une série de stratégies politiques et de dispositions institutionnelles mentionnées dans le manuel et susceptibles d'aider dans l'amélioration et l'efficience des mécanismes réglementaires et services de soutien : diffusion des informations, procédures de migration régulière avant le départ et divers services de soutien aux migrants sur le départ et le retour.

Thème 6 : Politiques dans les pays de destination visant à évaluer la demande en main-d'œuvre et réglementer la migration de main-d'œuvre

Examen des stratégies et mesures politiques décrites dans le manuel afin d'améliorer la portée et l'efficience des mécanismes et institutions réglementaires et des services de soutien des pays de destination countries en acceptant les travailleurs migrants à tous les niveaux de compétences et en réglementant leur insertion sur le marché du travail et les communautés hôtes. Une attention particulière sera accordée à la réglementation du marché du travail, à la

protection juridique et sociale des travailleurs migrants, aux mesures antidiscriminatoires et aux questions d'intégration et de sécurité sociale.

Thème 7: Politiques en matière de migration de main-d'œuvre sensibles à la dimension 'genre'

Une session mettra en lumière les rôles importants que jouent les femmes dans la migration de travail et les risques spécifiques auxquelles les femmes migrantes sont exposées. Elle s'intéressera aux options politiques garantissant que la dimension 'genre' de la migration de main-d'œuvre est intégrée dans les politiques concernées, à la fois dans les pays d'origine et de destination.

Thème 8 : Mesures visant à prévenir ou à réduire la migration de main-d'œuvre irrégulière

Examen des options présentées dans le manuel sur les canaux de circulation de main-d'œuvre améliorés, les politiques en matière de visas, les sanctions relatives à la migration irrégulière et la coopération internationale visant à traiter la migration de main-d'œuvre irrégulière dans la région méditerranéenne.

Thème 9 : Coopération internationale sur la migration de main-d'œuvre

Examen des mécanismes existants et potentiels de dialogue et de coopération entre les pays impliqués dans les processus de migration de main-d'œuvre. Les accords de travail bilatéraux et régionaux ainsi que les mécanismes de coopération dans la région Méditerranéenne présentés dans le manuel seront mis en exergue, tout comme les rôles essentiels et l'implication des partenaires sociaux dans la politique et les pratiques migratoires.

Budget et Finances

Un budget de 57.000 € a été établi pour les coûts partagés du séminaire. L'OSCE, l'OIT et l'OIM contribueront à parts égales à ce budget.

Organisation

L'OSCE, l'OIT et l'OIM sont conjointement chargés d'élaborer le programme, d'émettre les invitations et de prendre les dispositions logistiques pour organiser le Séminaire de lancement

Lieu

Le Royaume du Maroc s'est proposé d'héberger le séminaire à Rabat.